



**MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU**

**DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 085-218501138-20240116-DELNN240112-DE

Séance du : 16 Janvier 2024

Numéro de la délibération : DEL/NN/24/01/12

<p>Date Convocation 09/01/2024</p> <p>Date Affichage 09/01/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 26 - présents 15 - procurations 08 - absents 03</p>	<p>Le Seize janvier Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 15 : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Line CHARUAU</p> <p>PROCURATIONS 8 : Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et qui ont donné respectivement procuration à Brigitte GIGOU, Sandrine TARAUD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Michel BOURGERY et Yannick RIVALIN</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	--

12-BUDGET ZONE ARTISANALE : DM n°1

Rapporteur : Michel BOURGERY

Le budget Zone Artisanale a contracté des emprunts dont deux sont à taux variables,

- Crédit agricole taux initial (2009) : 1,52 % à 4,24 %
- Caisse des dépôts taux initial (2019) : 1,79 % à 3,06 %

Compte tenu du contexte, les taux de ces emprunts ont augmenté fortement, il convient de procéder à une augmentation de crédit sur le Chapitre 66 afin de mandater les échéances d'intérêts ainsi que de prévoir les ICNE, pour un montant de 25 000 €

Désignation¶	Dépenses¶ (1)		Recettes¶ (1)	
	Diminution de crédits¶	Augmentation de crédits¶	Diminution de crédits¶	Augmentation de crédits¶
FONCTIONNEMENT¶				
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance¶	- 0,00 €	- 25 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
TOTAL-D-66 : Charges financières¶	- 0,00 €	- 25 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
R-752-62 : Revenus des immeubles¶	- 0,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €	- 25 000,00 €
TOTAL-R-75 : Autres produits de gestion courante¶	- 0,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €	- 25 000,00 €
Total-FONCTIONNEMENT¶	- 0,00 €	- 25 000,00 €	- 0,00 €	- 25 000,00 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VOTANTS : 23 Abstentions : 4:Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU **Pour : 19**

- ♦ **VOTE** la DM 1 du Budget Zone artisanale 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU